

## Liberté & obéissance

### Eschyle

Les libertés sont-elles également partagées ?  
 Quelle place pour la liberté et la responsabilité de l'individu ?  
 La liberté de l'individu menace-t-elle la communauté ?  
 Peut-on échapper à son destin communautaire ?

#### Eschyle érige la liberté en valeur dans les deux tragédies, de manière différenciée

C'est la liberté que pourchassent les Danaïdes dans leur fuite. Elles en appellent aux divinités du terroir où elles se réfugient, dont Hermès qui leur signifiera, espèrent-elles, « un doux message de liberté » (p. 58).

La terre d'Argos est un espace de délibération qui permet aux Danaïdes d'entrevoir le repos. C'est là qu'on pratique le « vote unanime », et « le clair langage d'une bouche libre ».

Dans les Sept contre Thèbes, Étéocle se prévaut aussi de la liberté de la cité pour défendre la continuité de son trône. Il en appelle aux dieux pour ne pas « courb[er] [...] un pays libre, une ville fondée par Cadmos, sous un joug d'esclave » (p. 145). Les Thébaines, de leur côté, invoquent aussi pourtant les « divinités amies », qu'elles invitent à « envelopp[er] Thèbes de leur « secours libérateur » (p. 148).

#### Des libertés variables d'une communauté à l'autre, d'un genre à l'autre

La communauté des **femmes a moins de liberté** que celle des hommes.

*Suppliantes* : les femmes sont condamnées au mariage, comme le souligne le vœu qu'elles formulent : « Que les enfants d'une auguste mère échappent aux embrassements des mâles, libres d'hymen, libres de joug ! » (p. 51). Elles voient le mariage comme un esclavage : le coryphée demande « De n'être pas esclave des fils d'Égyptos » (p. 62).

*Sept* : elles sont condamnées au silence et interdites de toute action politique : « Ce qui se fait hors de la maison est l'affaire des hommes – que la femme n'y donne point sa voix ! Reste chez toi et cesse de nous nuire » (p. 148) (= écho d'un vers de l'*Illiade* d'Homère).

Pour autant Pélasgos fait entendre **une autre voix** : il ne remet pas en cause le mariage, comme le font les Danaïdes, mais le mariage sans consentement. Il est par ailleurs extrêmement attentif à ce que ses hôtes jouissent dans leur pays d'accueil de la liberté. La **liberté des hommes et des femmes** est pour lui une valeur fondamentale :

p. 72 : « De ses droites levées le peuple entier a fait frémir l'éther, pour ratifier ces mots : nous aurons la résidence en ce pays, libres et protégées contre toute reprise par un droit d'asile reconnu ; nul habitant ni étranger ne pourra nous saisir ; use-t-on de violence, tout bourgeois d'Argos qui ne nous prêle aide est frappé d'atimie, exilé par sentence du peuple' » (Danaos à ses filles)

p. 83 : « Ces femmes, tu les emmèneras, si elles y consentent de bon cœur [...] : jamais il [= le peuple argien] n'abandonnera à la violence une troupe de femmes. [...] [T]u entends ici le clair langage d'une bouche libre » (Pélasgos au Héraut).

Et encore p. 84, Pélasgos dit aux femmes : « Vous êtes libres aussi, s'il vous agrée davantage, d'occuper des demeures disposées pour vous seules. Choisissez – vous êtes libres – ce qui vous paraîtra le plus avantageux et le plus agréable ».

#### Des choix individuels, expression de la liberté individuelle, pèsent sur la communauté et la menacent

**Pélasgos** : son choix d'accueillir les Suppliantes est l'expression d'un acte d'indépendance, d'autonomie. Après hésitation (p. 65 : « Décider ici n'est point facile »), il rentre en lui-même (« j'ai besoin d'une pensée profonde qui nous sauve » p. 65), puis exprime sa résolution : « Mes réflexions sont faites [...] quand il s'agit du sang de nos frères, il faut pour l'épargner, sacrifier » p. 66). Il a conscience que sa décision individuelle pèse sur le destin de sa communauté et la met en danger. Aussi va-t-il la consulter, sans renoncer à infléchir son jugement tout en respectant le scrutin populaire : « Moi, je vais convoquer les gens de ce pays, pour disposer en ta faveur l'opinion populaire » (p. 69). Au final, la responsabilité qu'il a prise se solde par un bénéfice pour la cité : Danaos a invité ses filles à offrir des « prières, sacrifices

et libations, comme à des dieux de l'Olympe » (p. 84), et « l'hommage d'une gratitude qui les honore encore plus que jamais » (p. 85).

**Étéocle** : est conscient de ses responsabilités de chef : « Peuple de Cadmos, il doit dire ce que l'heure exige, le chef » (p. 143) ; il est également invité par le Messager à « décide[r] seul du coup de barre à donner à la cité » (p. 163). Étéocle se présente comme responsable de l'avenir de son peuple, a contrario des femmes qu'il présente comme irresponsables : il sait qu'une attaque se prépare et il réagit en conséquence (p. 144). Ses choix individuels ne viennent menacer la cité que lorsqu'il a décidé de se jeter à corps perdu dans la mort certaine à laquelle le condamne un affrontement avec son frère. En témoigne le Chœur (p. 164) : « Quel est ce délire, enfant ? Ne laisse pas l'égaré d'une folie meurtrière emplir ton cœur et t'emporter. [...] Ah ! de quelle dent cruelle te mord donc le désir qui t'entraîne à achever, en dépit de ses fruits amers, l'effusion homicide d'un sang qui t'est interdit ! ». Étéocle par son impatience à combattre son frère, impatience présentée ici comme un dérive de son individualisme impérieux, menace de faire retomber sur Thèbes la souillure.

**Capaneé** : ce champion argien est décrit comme un guerrier impétueux, « prêt à passer aux actes », méprisant la loi commune de la piété (« méprisant les dieux ») ; son impatience à combattre et son insolence manifeste son indépendance et sa liberté, qui sera toutefois, présage Étéocle, châtiée : « j'ai moi, l'assurance qu'à lui, fatalement, la foudre viendra » (p. 156). En contrevenant à la loi commune du respect des dieux, l'individu est châtié.

**Antigone** : le choix d'Antigone, libre et assumé, d'enterrer son frère, contrevient aux lois de la cité et menace son unité ; elle est « rebelle à [s]a cité » (p. 175). Son geste de désobéissance « civile » n'est pas acceptable au regard de la communauté politique à laquelle elle appartient, puisqu'en défendant un traître à sa patrie, elle s'en fait le complice. Sa voix libre et discordante fait pourtant des émules et ébranle l'unité de la cité thébaine, puisque le chœur se scinde en deux.

### **Des choix et des responsabilités collectives conditionnent l'avenir de la communauté**

**Danaïdes** : risque de souillure sur Argos (p. 67) ; liberté / hybris

**Argiens de Pélasgos** (p. 84).

**Thébaines** : si elles parlent d'abord sous l'effet de la peur, au risque de décourager les troupes, elles assument ensuite leur discours où elles admonestent Étéocle pour qu'il ne fasse pas encourir de risque de souillure à sa cité (p. 164).

### **Il n'est pas possible d'échapper au destin communautaire**

Les **Danaïdes**, malgré leur velléité d'indépendance, sont intégrées dans une communauté. Si elles échappent au mariage avec leurs cousins dans la pièce d'Eschyle, la légende les condamne pour leur excès de liberté, leur hybris. Cf. le rappel des Suivantes.

Le destin d'**Étéocle** est double : défendre sa cité et, fratricide, mourir avec son frère, selon la malédiction qui pèse sur la communauté familiale d'Œdipe. Étéocle n'est pas vraiment libre d'agir (p. 163). « Quoi ! tu voudrais faucher l'existence d'un frère ? – Aux malheurs que les dieux envoient nul ne saurait échapper » (p. 165, Le Chœur, puis Étéocle).

**Antigone** : le geste d'Antigone ne semble pas dicté par le destin, même si elle fait référence à mots couverts à la malédiction familiale, en se disant, avec Polynice, « enfants d'une mère misérable et d'un père infortuné » (p. 175). En revanche, son geste rebelle sera puni par le destin puisque selon la légende elle sera enfermée vivante dans un tombeau, sur les ordres de Créon, et se pendra.

## Liberté & obéissance

### Spinoza

La liberté, « c'est-à-dire vivre de son entier consentement sous la conduite de la raison » (p. 79) est un objectif majeur à réaliser dans le cadre de la démocratie.

#### Le contexte politique du TTP

Le contexte est troublé : les monarchistes absolutistes et les théologiens dogmatiques rivalisent d'assauts pour fragiliser la libre république d'Amsterdam. Spinoza défend quant à lui le parti de la liberté. Son objectif (cf. le sous titre du TTP) est de défendre la « liberté de philosopher » pensée comme non seulement possible au sein de la République, mais encore indispensable pour la maintien « de la paix de la République et la piété ». Il cherche donc à **penser les conditions de possibilité d'une communauté solide qui libère les individus** au lieu de les contraindre en allant contre leur nature ; l'objectif étant que les individus soient laissés **libres de penser, tant qu'ils respectent dans leurs actes le cadre du droit commun**.

#### De la servitude des affects à la liberté civile

L'individu est déterminé par son appétit, face auquel il se croit libre, sans réaliser qu'il est déterminé (p. 68-69). Or « être captif de son plaisir et incapable de rien voir ni faire qui nous soit vraiment utile est le pire esclavage, et la liberté n'est qu'à celui qui de son entier consentement vit sous la seule conduite de la Raison » (p. 78).

Il lui est possible de se libérer de cette servitude dans laquelle le place ses affects, en s'élevant d'un mode de connaissance gouverné par l'imagination à un mode de connaissance gouverné par la raison (cf. l'ex. dans la *Lettre à Schuller* de l'ivrogne qui imagine que l'alcool est bon pour lui et qui reste esclave de son addiction, alors que la raison lui ferait voir que c'est un mal et l'en libérerait).

Etre libre ne consiste pas à céder à tous les caprices ou à faire des choix arbitraires ; c'est, par l'usage de sa raison, faire le choix de ce qui est le plus utile pour sa conservation et l'augmentation de sa puissance au sein de la société. La raison de l'individu lui dicte alors de s'unir en un corps et de déléguer son droit naturel / sa puissance / sa liberté à une instance souveraine. Il **abandonne sa liberté naturelle**, qui conduit les individus à vivre, dans l'état pré-politique, chacun selon son appétit, dans un état de guerre perpétuelle, **pour la liberté civile, qui est encadrée par des lois**, qui garantissent sa liberté de penser, de parler dans une certaine mesure, mais pas sa liberté d'action.

Or le droit de commander et de légiférer appartient au souverain seul. N'y a-t-il pas un risque pour l'individu de devoir obéir à des lois qui semblent contraires à la raison, quand bien même il a remis, par un choix raisonné, son pouvoir à cette instance souveraine et légiférante ? « Au seul souverain donc il appartient d'y pourvoir ; aux sujets, comme nous l'avons dit, d'exécuter ses commandements et de ne reconnaître comme droit que ce que le souverain déclare être le droit » (p. 77).

➔ « Peut-être pensera-t-on que, par ce principe, nous faisons des sujets des esclaves » (p. 78). Comment concilier obéissance et liberté ?

#### **Le point de vue juridique : il y a continuité entre le droit naturel et le droit civil car les deux sont fondés sur l'intérêt de l'individu**

L'individu est naturellement déterminé par le *conatus*, le désir de persévérer dans son être et d'augmenter sa puissance (*Ethique*, III ; TTP, 16, p. 65-66). Le **droit naturel** ne renvoie chez Spinoza à aucune norme morale<sup>1</sup>, mais il est réduit au fait : dans la nature, tout ce que fait un être pour subsister est bon du moment qu'il le désire et le fait. Le droit se confond par là-même avec la puissance (TTP 16, p. 66), puisqu'il est ce que l'individu fait puisqu'il peut le faire. Dans un premier temps, l'individu est donc mu par son désir, par la violence, par un appétit incontrôlable. Chacun suit **son propre intérêt** (p. 71). Les moyens qui sont mobilisés au niveau de ce droit naturel sont la force, la ruse ou les prières (p. 74). L'ignorant qui ne possède pas de raison développée ne peut pas sortir

<sup>1</sup> Contrairement à certaines traditions philosophiques où le droit naturel renvoie plutôt à l'idée d'une norme du bien et du mal qui serait inscrite dans la nature (ex. dans la nature humaine, dans la nature rationnelle de l'homme) et à l'aune de laquelle on pourrait évaluer le droit positif, *cad* mesurer la légitimité des lois existantes.

des rapports de force purs, et se réfugie dans l'asile de l'ignorance, par exemple dans des croyances irrationnelles ou superstitieuses entretenues par des profiteurs.

Mais quand la raison prend le relais des passions en l'homme, car il est de sa nature d'être rationnel, de s'élever à la chose commune, l'individu comprend qu'il lui est plus utile de s'unir avec d'autres pour être plus puissant. Seule l'entrée dans un Etat qui rend plus fort l'individu et assure sa sécurité peut supprimer la crainte et éviter le repli dans la superstition. L'individu renonce alors à son droit naturel et le transfère à l'Etat, sans qu'il y ait rupture entre les deux, car il est dans les deux cas mu par son intérêt.

De fait quand la raison prend le relais des appétits purs, et que le droit naturel de l'individu est transféré à un souverain qui va édicter des lois, il n'y a pas d'un côté le **droit naturel**, de l'autre le **droit civil positif** ou **juridico-politique** (cad le droit tel qu'il est énoncé par la loi). Le second est dans le sillage du premier ; il y a une continuité entre le droit naturel et le droit civil, car, à chaque fois, ce qui détermine l'individu, c'est ce qui lui semble ou qui est en réalité le plus utile pour se conserver dans son être. Il obéit au droit naturel pour se conserver dans son être, il obéit au droit civil pour se conserver dans son être car c'est au sein de la sécurité et de la concorde garantie par l'Etat que sa conservation est maximale. Paradoxalement l'obéissance est donc, chez Spinoza, quasiment l'expression du droit naturel des individus à persévérer dans leur être !

## Le sujet & l'esclave

En réalité il y a une **grande différence** entre le sujet et l'esclave. Certes les deux obéissent, mais pas de la même manière, car « l'obéissance [...] ôte bien en quelque manière la liberté, [mais] elle ne fait pas sur-le-champ un esclave, c'est la raison déterminante de l'action qui le fait ».

Autrement dit ce n'est pas l'action d'obéir qui transforme le sujet d'une instance politique souveraine en esclave, mais la raison qui préside à cette action.

Pour expliquer cela Spinoza recourt à la comparaison avec le fils qui obéit à ses parents (p. 79) :

- l'**esclave** est celui qui obéit au maître parce que c'est utile au maître et non pour lui-même.
- le **fils** est celui qui obéit à ses parents parce que c'est utile pour lui.
- le **sujet** est celui qui obéit à l'instance souveraine parce que c'est utile pour la communauté et par conséquent aussi à lui-même.

➔ Nul individu ne peut être dit absolument libre, mais il doit faire en sorte d'évoluer dans une république où il pourra penser et dire ce qu'il veut sans risquer pour cela d'être puni, dans la mesure où il n'affectera pas l'autorité communément confiée au souverain. Alors l'individu « peut avec une **entière liberté** opiner et juger et en conséquence aussi parler, **pourvu qu'il n'aille pas au-delà** de la simple parole ou de l'enseignement, et qu'il défende son opinion par la raison seule » (XX, p. 194).

## L'Etat démocratique est le régime le plus respectueux de la liberté, car il se fonde sur la liberté de l'individu et la préserve

« la démocratie se définit ainsi : l'union des hommes en un tout qui a un droit souverain collectif sur tout ce qui est en son pouvoir » (p. 75).

Pour Spinoza, la démocratie est le régime politique le plus à même de **respecter le droit naturel** et la **liberté** de l'individu et le plus à même de faire en sorte qu'il **obéisse à la loi / au droit civil**, car le **fondement** et le **fonctionnement** de la démocratie reposent sur la liberté de l'individu :

- par le respect de l'**égalité naturelle** et la pratique du **vote majoritaire** :

« j'ai parlé de préférence à tous les autres [de l'Etat démocratique], parce qu'il semblait le plus naturel et celui qui est le moins éloigné de la liberté que la nature reconnaît à chacun. Dans cet Etat en effet nul ne transfère son droit naturel à un autre de telle sorte qu'il n'ait plus ensuite à être consulté, il le transfère à la majorité de la société dont lui-même fait partie ; et dans ces conditions tous demeurent égaux, comme ils l'étaient auparavant dans l'état de nature » (p. 80).

La démocratie est **spécifique** dans la mesure où elle invite chaque individu à renoncer à son droit naturel et à obéir absolument pour tout à l'Etat, comme les autres régimes, mais comme chaque individu pèse autant que chaque autre lors du **vote majoritaire**, chacun voit la **liberté de ses opinions s'exprimer pleinement dans la majorité** qui se dégage. La communauté va bien exprimer l'individu qui va acquiescer au vote majoritaire, même si le résultat va à l'encontre de son opinion personnelle. L'acquiescement est un concept central du spinozisme :

« Dans un Etat démocratique (c'est celui qui rejoint le mieux l'état de nature) nous avons montré que tous conviennent d'agir par un commun décret, mais non de juger et de raisonner en commun ; c'est-à-dire, comme les hommes ne peuvent penser exactement de même, ils sont convenus de donner force de décret à l'avis qui rallierait le plus grand nombre de suffrages, **se réservant l'autorité d'abroger** les décisions prises sitôt qu'une décision meilleure leur paraîtrait pouvoir être prise. » (XX, p. 203).

- par le **refus de légiférer sur certains comportements** individuels (luxue, envie, avidité, ivrognerie, p. 198) **et sur les opinions personnelles**, car une telle privation de liberté irriterait les vices et freinerait « l'avancement des sciences et des arts » (p. 198), « peuvent tourner en rage la dévotion de la foule seditieuse » (p. 201), et surtout « menac[e] non les criminels, mais les hommes de caractère indépendant » (p. 199)

Le **but** de la démocratie est donc la liberté :

« [le] fondement et [...] la fin de la démocratie [...] n'est autre, comme nous l'avons montré, que de soustraire les hommes à la domination absurde de l'appétit et à les maintenir, autant qu'il est possible, dans les limites de la raison, pour qu'ils vivent dans la concorde et dans la paix » (p. 77)

Le gouvernement sera d'autant plus modéré et garanti de se conserver durablement que l'individu sera laissé libre de penser. « **La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté** » (XX, 193).

### **Paradigme de l'Etat tolérant**

« ce rare bonheur nous est échu de vivre dans une **république**, où une entière liberté de juger et d'honorer Dieu selon sa complexion propre est donnée à chaun, et où tous tiennent la liberté pour le plus cher et le plus dous des biens » (p. 48, Préf.).

« Que la **ville d'Amsterdam** nous soit en exemple, cette ville qui, avec un si grand profit pour elle-même et à l'admiration de toutes les nations, a goûté les fruits de cette liberté ; dans cette république très florissante, dans cette ville très éminente, des hommes de toutes nations et de toutes sectes vivent dans la plus parfaite concorde » (p. 203-204).

## Liberté & obéissance

### Wharton

#### Une liberté relative & le devoir d'obéir aux normes sociales

♦ L'individu a des **marges de manœuvres très circonscrites**. Par exemple à l'opéra, la représentation de *Faust* autorise un certain nombre de libertés limitées, comme cela est dit, au détour d'une parenthèse qui en dit long sur le caractère très restreint des règles du milieu : « (il était convenu que l'on pouvait causer dans les loges pendant la scène de Méphisophélès et de Marthe) » (p. 32).

♦ **NY est en théorie la patrie de la liberté** (pour EO, au départ, « New York représentait simplement la paix et la liberté » p. 180), mais ne l'est qu'en théorie :

- ex. du divorce légal, mais illégitime aux yeux du vieux NY.
- le poids des traditions selon EO : EO se dit séduite par le Docteur Carver et déplore l'aveugle obéissance : « Et pourtant, au fond, ces chimères m'intéressent plus que **l'aveugle obéissance** à la tradition qui sévit dans notre milieu. » (p. 234)

♦ **NA se dit libre mais ne l'est pas :**

- à cause des usages : ex. p. 187 au moment de la cérémonie de son mariage : « C'était la règle : le fiancé devait témoigner de son empressement, en s'exposant ainsi seul aux regards de l'assemblée. Archer se résignait à cette formalité, comme à toutes les autres exigences d'un rite qui semblait venir de la nuit des temps. Il **obéissait scrupuleusement** aux injonctions agitées de son garçon d'honneur, comme autrefois les mariés qu'il avait dirigés à travers le même labyrinthe lui avaient obéi à lui-même. »

- à cause de sa passion amoureuse pour EO : p. 179 : « Je suis encore libre et vous allez l'être » dit-il à EO qui lui répond avec un peu de commisération : « Mon pauvre Newland, [...] cela ne change absolument rien » ; p. 214 quand Mrs Mingott demande à NA d'aller chercher EO qui se trouve au bout de la jetée : « Mrs. Mingott se tourna vers Archer. – Sois gentil, Newland, cours la chercher pendant que cette jolie personne me raconte la fête. Archer **obéit machinalement** » (dans le tumulte intérieur qui le saisit à l'idée de revoir EO qu'il n'a pas revue depuis un an et demi).

- par faiblesse : (p. 205) si Archer déteste l'esprit étriqué de May qui s'offusque à l'idée qu'il ait pu songer à lui demander de recevoir Monsieur Rivière, il est soulagé que sa femme ait finalement si peu d'ouverture d'esprit : « A tout prendre, il n'était pas fâché du refus de May ».

♦ Dans cet univers, même **la liberté « bohème »** des intellectuels et des artistes semble connaître **des limites**. NA n'en admet d'ailleurs au départ qu'un usage très restreint : « Il voulait bien parler de New York sur un ton cavalier, mais il n'aimait pas que d'autres prissent la même liberté » (p. 89) et le narrateur note qu'il est très choqué par la liberté de ton d'EO qui s'autorise une comparaison qu'il juge déplacée (être à NY, où il n'y a rien à craindre, c'est comme « aller en vacances, quand on a été une bonne petite fille qui a bien fait tous ses devoirs » p. 89). Cf. aussi la réduction par EO de l'auguste public de l'opéra à « des hommes en costumes d'enfants et des femmes en petits pantalons brodés dépassant de leur jupes courtes » (p. 35) mal reçue par NA qui est « choqué ».

♦ Seule personne vraiment libre est *a priori* **EO** :

- par confiance en soi et liberté intérieure : cf. « son entrée dans le salon des Van der Luyden le soir du fameux dîner » (p. 77) : « L'épreuve était solennelle [...]. [E]lle entra sans hâte ni embarras [...]. [I]l y avait en elle ce je ne sais quoi de dominateur que donne la beauté, le port de tête assuré, et dans la liberté du regard se lisait la conscience de son pouvoir » (p. 77)
- par ignorance des usages : « puis la comtesse se leva et, traversant seule la vaste pièce, elle alla s'asseoir près de Newland Archer. L'étiquette à New York voulait qu'une dame attendit, immobile comme une idole ; c'était aux hommes à se succéder à ses côtés. Sans doute elle ignorait cette régie » (p. 79).
- par un profond désir de liberté : « Je veux être libre ! » (p. 123).
- sa demande de divorce est symbolique de sa soif de liberté. Elle a fui l'Europe pour l'Amérique afin de pouvoir dicorcer de son mari. NA analyse la situation autrement, et même si son propos manifeste sa volonté d'excuser EO auprès de Mrs Welland, il exprime la situation paradoxale d'Ellen : selon les propos qu'il tient à sa mère, EO revendique la liberté de divorcer pour se conformer à ce qu'elle croit être les usages américains : « La comtesse Olenska a cru se conformer aux usages américains en demandant sa liberté (p. 155).

## Le poids de la fatalité

Le spectre / le poids du destin est omniprésent dans l'œuvre et formulé de façon explicite.

♦ p. 22 : « ce 'qui se fait' ou 'ne se fait pas' jouait un rôle aussi important dans la vie de Newland Archer que les terreurs superstitieuses dans les **destinées** de ses aïeux, des milliers d'années auparavant ».

♦ p. 72 : « Les Van der Luyden étaient très sensibles à toute critique au sujet de leur existence retirée. Par nature timides et réservés, ayant peu de goût pour le rôle d'arbitres suprêmes du bon ton que la **destinée** leur avait dévolu, ils ne demandaient qu'à se cacher dans la sylvestre solitude de Skuytercliff, et c'était seulement par acquit de conscience qu'ils venaient parfois à New York. »

♦ p. 179 : après un premier baiser échangé dans l'appartement d'Ellen et la déclaration d'amour de NA, EO lui rend son baiser, puis se raidissant dit : « Ah ! mon pauvre Newland, **cela devait arriver** ; mais cela ne change absolument rien ».

♦ p. 230 (quand Archer, arrivé à Boston pour rejoindre EO, lui propose une escapade en bateau, celle-ci rétorque qu'elle doit rentrer à l'hôtel pour écrire) : « – Notre bateau ? (Un pli barra le front de la jeune femme :) Il faut que je rentre à l'hôtel pour laisser un mot.

– Tous les mots que vous voudrez. Vous pouvez écrire ici. (Il tira de sa poche un portefeuille et une des nouvelles plumes dites « stylographes ».) J'ai même une enveloppe... vous voyez que le **destin** s'en mêle. Tenez, vous pourrez écrire sur vos genoux ; je vais mettre la plume en marche en une seconde... »

♦ Et quelques minutes après (l. 236) : « Bientôt une sorte de désespoir l'envahit : ainsi ils étaient là, ensemble, tout près l'un de l'autre, et pourtant chacun d'eux restait rivé à sa **destinée** propre ; ils auraient aussi bien pu avoir entre eux la moitié du monde. »

♦ p. 268 (retrouvailles ratées de NA et EO, après que NA est allée chercher à la gare EO appelée au chevet de Mrs Mingott après son attaque) : « Être assis l'un contre l'autre sans même se voir, n'était-ce pas l'image de leur **destin** ? »

♦ NA énonce de façon paradoxale le poids du destin p. 301 : « Convaincu qu'aucun pouvoir ne l'empêcherait désormais de poursuivre son projet, il avait trouvé la force de laisser les événements se dérouler d'eux-mêmes ». Comme si libéré de toute contrainte, il renonçait à agir sur le cours des événements.